



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Service Communication*

Hôtel de Matignon, le 15 juillet 2021

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Le Comité de suivi des retraites (CSR), instance indépendante présidée par M. Didier BLANCHET, est chargé de rendre chaque année un avis public dans lequel il indique s'il considère que le système de retraite s'éloigne de façon significative des objectifs définis par la loi. Cet avis s'appuie sur les projections actualisées chaque année par le Conseil d'orientation des retraites (COR). De nouvelles projections ont été publiées le 11 juin, à partir desquelles le CSR a fondé son avis.

Le CSR confirme l'ampleur des effets de la crise sur l'équilibre du système de retraite, même si les exercices de prévisions actuels sont entourés d'une grande part d'incertitude. Le Comité note ainsi que les besoins de financement du système de retraite sont moins élevés que dans les prévisions de l'automne dernier, notamment en raison d'une actualisation favorable des projections de la croissance économique. Plus largement, le Comité de suivi des retraites rappelle l'exigence que la trajectoire à plus long terme du système soit tendanciellement équilibrée.

La gamme des instruments disponibles pour restaurer l'équilibre est passée en revue. Sans se prononcer en opportunité, le Comité de suivi des retraites souligne que la mobilisation de ces instruments permettrait d'accélérer le recul de l'âge de départ moyen qui est une condition d'équilibre du système de retraite.

Comme dans ses avis précédents, le CSR rappelle également le besoin de clarification, d'équité et d'harmonisation du système, ce qu'avait cherché à réaliser le projet de système universel.

Le Gouvernement prend note de ces constats ainsi que des résultats de la délibération du jury citoyen associé au CSR, annexés à son avis. Ces analyses alimenteront les réflexions qu'il est en train de mener sur le sujet.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – [communication@pm.gouv.fr](mailto:communication@pm.gouv.fr)